

Collège Echange/ Rennes

Dispositif EHPI



Elèves à
Haut Potentiel Intellectuel En
difficulté dans leur scolarisation

Un dispositif : Pour qui ? Pour des collégiens de la
6^{ème} à la 3^{ème},

« Reconnus » comme ayant un
haut potentiel intellectuel et
qui rencontrent des difficultés
dans leur scolarisation :

- difficultés scolaires , organisationnelles
- difficultés relationnelles: isolement, harcèlement,
difficulté à se faire des amis...
- anxiété liée au contexte scolaire...



L'entrée au Dispositif est conditionnée par un suivi
extérieur thérapeutique (CNAHP ou libéral) car le scolaire
ne peut pas être la seule réponse aux difficultés de l'élève
admis.

Quand faire la demande?

Prendre contact avec la Coordonnatrice du Dispositif
entre septembre et fin décembre pour une rentrée en septembre de
l'année suivante

*Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter toute l'année.

Qui décide de l'admission au Dispositif ?

Une Commission académique se réunit tous les ans au mois de
mai.

Un dispositif : Pour quoi faire ?

• **Accueillir, écouter**

- Pour assurer la transition entre la maison et le collège
- Lorsque la pression scolaire devient trop forte
- Lorsque le désir d'apprendre s'émeuse

• **Soutenir, accompagner**

- Soutien scolaire
- Aide aux devoirs
- Accompagnement ponctuel en classe

• **Médiatiser : s'entendre et se comprendre**

- Elève/professeur
- Elève/parent
- Professeur/parent

Un dispositif : Avec quels moyens ?

- Un travail en équipe : coordonnatrice du dispositif, AESH collective, professeurs, ASEN, CPE, COPsy, équipe médico-sociale, équipe de direction, partenaires extérieurs (CNAHP, CMP...)
- L'emploi du temps de la classe de référence, personnalisé avec des temps de présence obligatoire sur le dispositif
- Des contrats d'accueil
- Une liaison facilitée entre les professeurs et les parents
- Un projet individuel au sein du dispositif et du collège

.....
Sous la responsabilité fonctionnelle de : Mme Blache(chef d'établissement)

02 99 30 20 43

Sous la responsabilité hiérarchique de

M.Vinçot (IEN chargé de mission auprès des EHP)

02 99 73 03 52

En partenariat avec le CNAHP(Centre National d'Aide aux enfants et adolescents à Haut Potentiels 02 99 32 91 75) ;Pr Tordjman

Dr Kermarrec

Avec les personnels du dispositif : Mme Richaudeau Pauline (Enseignante spécialisée-coordonnatrice du dispositif)et

Mme Foussat Lydie (AESH collective)

